

**Procès-verbal de la commission recherche du 26 janvier 2023,
rédigé par N. Jaëck, VP Recherche.**

13h30-14h : CR en formation restreinte aux professeurs et aux MCF HDR

- Demandes d'HDR:

Annick Monseigne, Maîtresse de Conférence – Université Bordeaux Montaigne, MICA

Garante : Anne Beyaert-Geslin, Professeure – Université Bordeaux Montaigne, MICA

Aurélié Mounier, Ingénieure de Recherche CNRS – Université Bordeaux Montaigne, Archéosciences Bordeaux

Garant : Laurent Servant, Professeur – Université de Bordeaux, ISM

Frédéric Prot, Maître de conférence – Université Bordeaux Montaigne, AMERIBER

Garant : Jean-Marc Buigues, Professeur émérite – Université Bordeaux Montaigne, AMERIBER

14h-15h30 : CR plénière

- Validation du PV du 16 décembre
- Répartition entre les unités des 40 000 euros supplémentaires pour le financement des doctorants
- Question diverse : report de la CDUR et de la CR d'une semaine, le 28 février et le 2 mars
- Validation des rapporteurs pour l'AAP 2ième session de la PSE
- Colloque international « Intelligence artificielle et équité sociale » : validation de la demande de financement auprès de la Région
- Rattachement secondaire exceptionnel de Michael Stambolis à CLIMAS pour la poursuite du projet « InterClim »
- AAP Revues

Étaient présents ou représentés :

Présents : O. Devillers, E. Guilhamon, A. Lampropoulos, M.-C. Lipani, P. Meyzie, P. Beaucé, D. de La Fuente, F. Hoffmann, E. Suzuki, A. Ventura, R. Delerue, S. Barbeyron, F. Benramdane, E. K. Sosou, E. Kajfasz

Représentés : P. Antolin, P. Beylot, B. Collignon, R. Estève, V. Giacomotto, C. Brun, O. Fertat, E. Jean-Courret, A. Monseigne

Pour la DGS : K. Le Coz-Thouvais

Pour la DR : K. Abado, S. Maleret, A. Benharrat

13h30-14h. CR en formation restreinte aux professeurs et aux HDR

Demandes de soutenances d'HDR à l'UBM

Annick Monseigne, Maîtresse de Conférence – Université Bordeaux Montaigne, MICA
Garante : Anne Beyaert-Geslin, Professeure – Université Bordeaux Montaigne, MICA

Annick Monseigne est rattachée au MICA. Elle est MCF à l'IUUT Montaigne depuis 2011, hors-classe depuis 2022, après avoir d'abord été chargée de communication dans des collectivités territoriales aquitaines, journaliste indépendante dans la presse mutualiste. Elle a également fondé l'agence Sapiens, spécialisée dans la communication éditoriale. Elle a été recrutée comme PAST puis comme chargée de cours à l'ISIC avant d'y reprendre des études et d'y soutenir sa thèse en 2009. Anne Beyaert-Geslin est sa garante et recommande très chaleureusement cette candidature, appuyée sur un dossier jugé parfaitement conforme aux exigences du CNU de la 71^{ème} section. C'est un dossier qui est au croisement de la recherche et de l'engagement professionnel, et dont les différents intérêts convergent vers un questionnement transversal : comment, et avec quels outils, créer du lien social, en réfléchissant notamment autour de la question des communs – A. Monseigne a coordonné avec Alain Bouldoires un projet Région, *Fabcom la fabrique du commun. Pour un « nous » éditorial (2018-22)*. Le dossier détaille, en différents endroits, une production scientifique qui correspond aux critères de notre commission, d'autant qu'A. Monseigne exerce sa recherche en parallèle d'une activité d'engagement professionnel : un mémoire inédit de 236 pages sur la question des communs, un document analytique de 102 pages où A. Monseigne revient sur sa carrière, une sélection de 15 publications dont deux chapitres d'ouvrages, 8 articles dans des revues avec comité de lecture. Le dossier témoigne de la capacité d'A. Monseigne à s'acquitter de toutes les facettes du métier d'enseignante-chercheuse. Elle enseigne au département info-com auprès des étudiants des formations initiale et continue de la filière Communication des organisations, à tous les niveaux. Elle est également responsable de formation (DUT en 1 an) et s'investit dans la réflexion sur l'évolution du diplôme. Au niveau de l'établissement, elle est élue depuis 2020 de la commission recherche. Elle a une expérience de l'encadrement des travaux de recherche des étudiants de l'IUUT, mais aussi, pour différents Masters de l'université Bordeaux Montaigne, elle dirige des travaux autour des problématiques de la communication publique. Elle a enfin codirigé deux thèses avec A. Beyaert-Geslin. Selon N. Jaëck, ce dossier est donc celui d'une collègue au parcours riche, qui combine activité professionnelle et recherche universitaire, une collègue impliquée tant aux différents niveaux administratifs de notre établissement que pour la pédagogie, et qui produit une recherche en prise avec les enjeux de la société civile. Elle suggère que la CR lui accorde le droit de soutenir son HDR à l'UBM. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Aurélié Mounier, Ingénieure de Recherche CNRS – Université Bordeaux Montaigne,
Archéosciences Bordeaux. Garant : Laurent Servant, Professeur – Université de Bordeaux, ISM

Aurélié Mounier présente un dossier particulièrement bien présenté, très clair et très détaillé, et le CV analytique est très éclairant sur ce parcours pluridisciplinaire à la croisée des sciences dures, la chimie en l'occurrence, et d'un travail pluridisciplinaire en SHS, avec l'histoire de l'art en formation initiale. Ses travaux ont pour objectif de mieux comprendre les pratiques artistiques en vigueur à des époques reculées, et donc de mieux saisir les contraintes et l'état des connaissances d'alors sur l'utilisation de la couleur. L'essentiel des travaux de recherche d'A. Mounier depuis 2004 porte sur les couleurs des objets du passé, leur origine historique, mais aussi moléculaire. Après des études à l'UBM en histoire de l'art et en archéologie, elle s'oriente vers un DEA sur l'étude des archéo-matériaux et un DESS sur les méthodes physiques appliquées au patrimoine culturel. IGR à Archéosciences Bordeaux depuis 2018, après y avoir soutenu un doctorat en 2010 sur les dorures dans les peintures murales médiévales du sud-ouest de la France, elle s'investit tous les ans dans les enseignements proposés à l'UBM de la L2 au M2, mais également auprès des professeurs de lycées et de collèges pour la Maison pour la Science d'Aquitaine. Elle

encadre des mastérants, mais aussi des doctorants et des ingénieurs, et cette habilitation serait l'occasion de valider une activité d'encadrement de la recherche qu'A. Mounier exerce déjà largement. Elle s'investit également dans les responsabilités administratives et collectives de son UMR, où elle est coresponsable d'un axe de recherche, et plus largement dans le cadre du LabEx puis du GPR Human Past. La production scientifique est remarquable, comme son garant, Laurent Servant, en fait état dans une lettre de recommandation particulièrement chaleureuse et élogieuse. Il explique qu'« A. Mounier a mobilisé des techniques de spectroscopies vibrationnelles (spectroscopies infrarouge et Raman), électroniques et d'émission de fluorescence pour aborder des questions d'archéométrie et/ou d'histoire de l'art ». Elle a conçu des montages expérimentaux spécifiques, transportables, pour étudier des objets in-situ, dans les musées ou dans leur environnement naturel, en particulier la conception originale d'un fluorimètre portable, particulièrement bien adapté à des mesures sur site, qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet en 2014 et d'une licence d'exploitation en 2018. Il souligne qu'Aurélié Mounier a mis au point une méthodologie de recherche remarquable, qu'elle adapte continuellement aux corpus d'œuvres très divers sur lesquelles elle travaille ; il cite à titre d'exemples les études qu'elle a menées sur des estampes japonaises Ukyo-e et celles concernant les tapisseries d'Aubusson (XVII^{ème}) et la tapisserie médiévale de La Dame à la Licorne. Le rayonnement scientifique d'A. Mounier est également à souligner : brevet déposé, implication dans de très nombreux projets de recherche, divers prix dont celui du ministère de la culture pour son DEA, et une écriture, à titre d'auteur principal ou secondaire, de plus de 100 articles, sans compter divers films scientifiques de valorisation. Elle est très impliquée localement et nationalement dans les communautés d'archéologie et d'archéométrie, elle est de plus en plus sollicitée pour participer à des projets scientifiques et partager son expertise. Pour toutes ces raisons, N. Jaëck pense que la CR s'honorerait à accepter cette soutenance d'HDR qui incarne dans les actes cette pluridisciplinarité tant louée. La CR accepte à l'unanimité.

Frédéric Prot, Maître de conférence – Université Bordeaux Montaigne, AMERIBER. Garant : Jean-Marc Buigues, Professeur émérite – Université Bordeaux Montaigne, AMERIBER

Frédéric Prot présente un dossier d'habilitation exemplaire, le dossier d'un enseignant-chercheur en civilisation espagnole, avec une double spécialisation en histoire politique et en histoire de l'art. Après un parcours universitaire brillant (agrégé, normalien), il soutient une thèse à Paris 3 en 2003 intitulée « *Les petimetres* dans l'Espagne de Philippe V à Ferdinand VII ». MCF depuis 13 ans à UBM, il souhaite y soutenir une HDR sur le thème « Culture et politique de l'image (Espagne, XVI^e-XXI^e siècles) », et Jean-Marc Buigues est son garant – il consacre sa lettre de recommandation à une étude très approfondie et très élogieuse de l'inédit qui est porté au dossier, « Le dionysiaque dans l'œuvre de Goya : mythe, emblèmes, traces et signe ». Le dossier est très complet sur les trois champs de notre métier : une production scientifique très abondante, publiée dans les meilleures revues à comité de lecture, en français et en espagnol (3 directions d'ouvrages, 5 ouvrages en propre, 11 chapitres d'ouvrages collectifs, 13 articles de revues, 15 actes de colloques et de séminaires), un investissement dans l'enseignement qui témoigne d'un souci d'enseigner de la L1 à l'agrégation, et enfin une implication dans les activités d'intérêt commun : c'est sans doute là le point du dossier le moins développé, mais on note tout de même la responsabilité des examens des licences LLCE et LEA, et le fait d'être élu au conseil d'AMERIBER. Sur le plan national, F. Prot a été membre élu du CNU 14^{ème} section pendant 2 mandats et membre des jurys de l'ENS Lyon et du CAPES d'espagnol. En plus d'une activité soutenue de diffusion du savoir, le dossier présente une réelle expérience en termes d'encadrement doctoral et scientifique – une thèse en co-direction, la participation à un comité de suivi de thèse, 9 directions de mémoires de Master. Pour toutes ces raisons, il semble à N. Jaëck que ce dossier brillant correspond tout à fait aux exigences de notre CR et propose d'accorder à F. Prot l'autorisation de soutenir son HDR à l'UBM. Cette autorisation est votée à l'unanimité.

14h-15h30. CR en formation plénière

1- Validation du PV du 16 décembre :

B. Collignon a fait quelques précisions qui ont été intégrées au PV qui a été déposé sur le BV en amont de la CR. Le PV est voté à l'unanimité.

2- Répartition entre les unités des 40 000 euros supplémentaires pour le financement des doctorants

N. Jaëck rappelle à la CR que l'équipe politique a augmenté de 40 000 euros le budget des unités de recherche afin d'améliorer le financement des doctorants. Il avait été décidé, en CDUR et en CR, que cette somme serait versée aux unités à proportion des doctorants « non-environnés », à savoir non déjà détenteurs d'une somme allouée à leurs frais divers. L'école doctorale a produit la liste des inscrits au 1^{er} janvier 2023, les directrices et les directeurs d'unité ont signalé et ôté de cette liste les doctorants environnés, et les 40 000 euros ont donc été ainsi répartis. N. Jaëck souligne qu'il y a très peu de doctorants environnés, témoin du peu de contrats que nous obtenons collectivement – il y a sans aucun doute un travail à faire pour y remédier, en se rapprochant notamment de nos partenaires économiques et institutionnels pour valoriser le travail de nos doctorants et leur obtenir ce type de contrats, mais aussi en construisant des projets Région qui financent ce type de contrats de thèses environnées. Enfin, N. Jaëck précise que cette somme complémentaire a vocation à s'ajouter, pour le financement des doctorants, à la somme que les unités leur consacraient déjà.

La répartition, ainsi que la dotation globale des unités (allocation initiale + part de financement pour les doctorants) est votée à l'unanimité. voir ci-dessous.

| Unités de recherche | Allocation 2023 | soutien complémentaire | dotation globale |
|-------------------------|------------------|------------------------|------------------|
| AMERIBER | 39 333 € | 3 113 | 42 446 |
| Archéosciences-Bordeaux | 44 583 € | 778 | 45 362 |
| ARTES | 34 702 € | 2 101 | 36 803 |
| AUSONIUS | 45 919 € | 2 957 | 48 877 |
| CEMMC | 40 551 € | 4 047 | 44 598 |
| CLIMAS | 45 949 € | 3 346 | 49 295 |
| CLLE Montaigne | 16 503 € | 934 | 17 436 |
| CRHA Pariset | 14 734 € | 1 089 | 15 823 |
| D2IA | 12 736 € | 233 | 12 969 |
| IKER | 12 946 € | 1 089 | 14 035 |
| LAM | 15 414 € | 1 089 | 16 504 |
| MICA | 57 890 € | 6 148 | 64 038 |
| PASSAGES | 43 924 € | 3 346 | 47 270 |
| Plurielles | 71 731 € | 6 226 | 77 957 |
| SPH | 28 404 € | 3 502 | 31 906 |
| TOTAL | 525 320 € | 40 000 | 565 320 |

- 3- Validation des rapporteurs pour l'AAP 2ième session de la PSE et
- 4- Question diverse : report de la CDUR et de la CR d'une semaine, le 28 février et le 2 mars

Cette seconde session est consacrée aux demandes de soutien pour les colloques internationaux (9 demandes), pour les aides à la publication (25 demandes) et pour les projets de recherche (9 dossiers). Dans le calendrier, c'est donc le moment de désigner deux rapporteurs par dossier, selon la méthode habituellement employée. Le nombre de dossiers étant relativement élevé, chaque membre de la CR restreinte s'est vu attribuer 3 ou 4 dossiers. On affiche le tableau des rapporteurs, et après les quelques modifications suggérées en séance, on valide la liste. N. Jaëck propose de repousser la prochaine CR d'une semaine, afin que les rapporteurs aient un peu plus de temps : l'accord est unanime, la CR aura donc lieu le 2 mars (et la CDUR le 28 février), et les rapports sont attendus pour le 20 février – il est important de respecter ce délai, les collègues de la DR ayant ensuite à effectuer un assez long travail de synthèse. Les dossiers seront mis à disposition sur le BV le 23 février, et N. Jaëck donne aux évaluateurs un élément de contexte : la somme demandée est cette fois très supérieure à la somme disponible, comme le tableau général l'indique, pour les publications notamment.

A la faveur d'une question d'A. Lampropoulos sur son éventuel conflit d'intérêt (« si l'on concourt à une rubrique, peut-on en évaluer une autre, étant donné que les sommes à attribuer sont fongibles d'une rubrique sur l'autre ? »), A. Ventura indique qu'il lui semble que la concurrence potentielle entre des élus qui déposent des projets est plus problématique que l'appartenance politique. Il est temps de dépasser cette idée. N. Jaëck est d'accord : il lui semble que le fonctionnement de cette CR a démontré que l'appartenance politique n'est pas ce qui nous fait voter, et elle en remercie d'ailleurs chaleureusement les élus – mais c'est une précaution institutionnelle que nous avons mise en place, et qui, au CAC notamment pour les promotions individuelles, lui paraît précieuse, et de nature à être conservée.

Il est fait remarquer que c'est la première année où il y a autant de demandes d'aide à la publication : s'il n'y a pas eu de colloques pendant le confinement, les collègues ont beaucoup écrit.

Frédéric Hoffmann fait remarquer que 5 dossiers à évaluer en ce début d'année (ceux du CAC de la CR), c'est beaucoup, d'autant que de nombreux collègues siègent aussi au CNU. N. Jaëck en convient, mais rappelle aux membres de la CR que lors du dernier mandat, c'étaient les élus du bureau de la CR qui faisaient ce travail – ils en avaient alors chacun entre 10 et 15, et cette implication de toute la CR allège quand même beaucoup les choses, en plus d'impliquer pleinement tous les membres.

Le tableau récapitulatif est en annexe 1.

- 5- Colloque international « Intelligence artificielle et équité sociale » : validation de la demande de financement auprès de la Région

Lors de la CR du 16 décembre, un dossier de demande de financement de colloque à la Région est arrivé en retard, celui d'A. Kiyindou, « Intelligence artificielle et équité sociale », 3^{ème} volet d'une série de colloques internationaux de très grande envergure sur l'intelligence artificielle – primé notamment pour sa qualité scientifique par le Club des Ambassadeurs de Bordeaux pour son édition 2021. N. Jaëck souhaiterait donc que l'établissement soutienne néanmoins cette demande parvenue tardivement, et pour laquelle A. Kiyindou ne demande pas de co-financement à l'établissement – le dossier fait état de très nombreux partenaires français et étrangers, de

nombreuses sources de financements extérieurs, et est organisé en partenariat avec la chaire Unesco d'A. Kiyindou à UBM et l'Agence Française de Développement. Il rassemble des chercheurs, des organisations internationales, des acteurs économiques et des acteurs de la société civile autour de deux questions majeures, l'intelligence artificielle et l'innovation sociale. Une trentaine de nationalités est attendue. Le colloque implique le Réseau de recherche régional sur l'intelligence artificielle, les responsables TIC de la région, et le milieu professionnel aquitain. Il comprendra trois axes de réflexion, IA et démocratie, IA, sécurité et confiance, IA et culture, données et gouvernance, IA et politiques publiques. Il prévoit d'accueillir 33 participants, dont 120 chercheurs étrangers (et 99 orateurs, dont 69 étrangers). N. Jaëck propose donc que la CR apporte son aval scientifique à ce projet de colloque, et cette proposition est votée à l'unanimité moins une abstention.

6- Rattachement secondaire exceptionnel de Michael Stambolis à CLIMAS pour la poursuite du projet « InterClim »

Il s'agit d'une demande de rattachement secondaire de Michael Stambolis à CLIMAS, et l'objectif premier est que CLIMAS, et l'UBM, restent impliquées dans le projet Région « InterClim » qu'elles ont contribué à financer et à déposer, par l'intermédiaire de Michael lorsqu'il était membre de CLIMAS. En 2022, M. Stambolis a obtenu sa mutation à l'Université Toulouse-Jean Jaurès, un poste rattaché à l'UR CAS. En 2022, il a également obtenu le projet « InterClim » accepté et financé par la Région, et débutant le 01/01/2023, sur le thème : « Étude sociologique sur les experts et notamment leurs interactions avec les décideurs, avec une application sur le changement climatique, et un focus géographique sur la Nouvelle-Aquitaine ». Afin que l'UBM continue à piloter ce projet, et qu'il « reste » dans la région qui l'a financé, les deux universités se sont mises d'accord sur le partenariat suivant : co-portage du projet par C. Brun, SPH (coordinateur scientifique) et M. Stambolis, CAS (porteur scientifique) ; rattachement secondaire exceptionnel de M. Stambolis à CLIMAS, pour le temps du projet seulement. Nathalie Duclos et Vincent Lacoste, co-directeurs du CAS, ont donné leur accord, et Pascale Antolin, directrice de CLIMAS, également. La CR de notre université doit donc donner son accord – et pour mémoire, nous l'avons déjà fait pour Cédric Brun, justement, rattaché de manière secondaire à l'UMR IMN, à l'Université de Bordeaux. N. Jaëck propose donc que l'on accorde ce rattachement secondaire à M. Stambolis, le temps de l'existence d'« InterClim » et cette proposition est votée à l'unanimité

7- Appel à Projets « Revues ».

La direction de la recherche et N. Jaëck ont souhaité mettre ce point à l'ordre du jour de la CR, dans le contexte du travail qui est mené sur les revues, à la fois pour en améliorer la qualité éditoriale générale et pour apporter de meilleurs services aux porteurs. Il semble qu'après deux ans de fonctionnement, le temps soit venu d'une discussion en CR, parce que certaines décisions prises en 2019 peuvent désormais sembler un peu obsolètes – ou montrer leurs limites, ou simplement parce que l'on a l'impression que l'on pourrait être plus équitable et plus efficace. Elles proposent donc un bilan de cet appel, dont elles rappellent le fonctionnement.

Sur la période 2018-2022 et pour obtenir un financement, il s'agissait pour le porteur de revue de :

- Faire acte de candidature
- Décrire le projet pour lequel le financement était demandé (site web, Carnet Hypothèse, journée de la revue, mise en ligne ou mise en page, traduction des titres/résumés)
- Compléter une grille d'auto-évaluation de la qualité éditoriale

Pour la Commission Recherche, il s'agissait de :

- Faire évaluer la demande par 2 EC (interne à l'UR et externe à l'UR)
- Déterminer le montant accordé pour chaque revue sur la base de cette évaluation et du montant demandé

Il apparaît que certains changements seraient opportuns, pour les raisons suivantes :

- Cette insistance sur le projet semble un peu obsolète – les revues ont désormais toutes bien progressé d'un point de vue éditorial, et elles n'ont pas nécessairement de « projet » spécifique ; elles ont pour autant des frais de fonctionnement.
- L'hétérogénéité des sommes allouées ne reflète pas/plus les besoins réels : se pose donc la question de l'opportunité d'allouer un forfait, dont il conviendrait alors de définir la nature et le montant.
- L'évaluation telle qu'elle a lieu semble elle aussi un peu lourde dans certains de ses aspects : on pourrait en changer un peu la nature.

La CR est donc sollicitée pour commencer à réfléchir à l'opportunité de ces changements, avant que l'on statue à la CR du 2 mars, autour des questions suivantes :

Forfait ou pas ? Plutôt oui, selon N. Jaëck, pour assurer une stabilité dans le fonctionnement, pour que soit définie en amont la hauteur du soutien dans le cas de nouvelles revues, pour éviter les hétérogénéités trop grandes, dont on s'aperçoit qu'elles ne correspondent pas vraiment à des besoins réels. Si l'on optait pour un forfait, il semble que l'on doive partir du principe qu'il convient d'allouer une somme minimale en-deçà de laquelle on ne peut pas aller, sous peine de rendre le fonctionnement impossible. Il faudrait d'autre part en définir des critères, et sur la base des auto-évaluations des porteurs de projets, A. Benharrat pense que l'on peut réfléchir à plusieurs hypothèses :

- Une basée sur l'accès ouvert – qui est un engagement scientifique de l'établissement
- Une basée sur secrétaire d'édition financée par l'établissement, ou pas
- Une basée sur les nécessités de fonctionnement (Numérique/mixte ; carnets hypothèses mis à jour, revue sur Cairn, autres ?) : forfait « le plus raffiné possible », mais un inconvénient majeur – on peut arriver à des sommes faibles alors que les besoins de fonctionnement sont bien réels.
- Une basée sur un montant forfaitaire identique pour toutes les revues

Pour aider à la décision, A Benharrat a fait des simulations basées sur chacune de ces propositions, et on les diffuse en séance : les membres de la CR pourront les examiner tranquillement d'ici la prochaine séance.

Évaluation inchangée par les pairs ou proposition de modification ?

L'évaluation de la qualité éditoriale et la vérification que la revue respecte bien tous les critères de scientificité éditoriale et de science ouverte, sont jusqu'à présent effectuées par les pairs, par les membres de la CR. Parce que ce travail a été jugé très chronophage par certains évaluateurs, et parce qu'A. Benharrat fait un travail de synthèse qui permet peut-être de faire intervenir les évaluateurs en aval de cette synthèse, on pourrait envisager les évolutions suivantes :

- Le travail d'auto-évaluation sur la qualité éditoriale est poursuivi par le porteur – élément d'amélioration qui a fait ses preuves. Maintien et amélioration de la grille d'évaluation par les porteurs et par la DR – et par les remarques éventuelles des membres de la CR.
- Un bilan financier doit être fourni pour justifier la dépense : ce n'est actuellement pas vraiment le cas.
- Plus d'évaluation du dossier par les élus mais un bilan général réalisé par la direction de la recherche, et présenté aux élus. Sur la base de ce bilan général, recommandations de la CR à faire aux porteurs de revues.

A Ventura estime que modèle actuel est efficace et pertinent, et il intervient sur trois points. Pour savoir si le modèle est efficace, pour prendre la décision de changer, il faudrait au moins disposer d'un bilan. L'évaluation scientifique est du ressort des EC à son sens – l'auto-évaluation, elle, reste effectivement fondamentale. Quant au forfait, plusieurs points sont à analyser. Le fait de conditionner le financement à la présentation d'un projet ne lui semble effectivement pas nécessaire. Quant à l'hétérogénéité des financements, elle est, à son sens, impossible à supprimer, car les revues sont hétérogènes par nature. Par exemple, les revues historiques étaient bien mieux dotées ; le bilan et l'évaluation par les pairs ont permis qu'elles progressent. Enfin, quand on regarde les différentes hypothèses pour le calcul des forfaits, il n'y a dans tous les cas qu'une différence de 200 ou 300 euros – pourquoi faire compliqué alors, et ne pas opter pour un forfait unique.

A. Benharrat précise que le bilan 2021 a été fourni en 2022 et le bilan 2022 sera fourni à la prochaine CR de février 2023. N. Jaëck souligne que ce qui était demandé aux élus, ce n'était pas une évaluation scientifique du contenu de la revue, mais bien une évaluation de sa qualité éditoriale, de son respect des engagements de la science ouverte. A. Ventura dit qu'il lui semble difficile de désolidariser la qualité éditoriale de la scientificité.

E. Guilhamon rappelle qu'il est important, du point de vue de l'Intégrité Scientifique, d'avoir une vision sur la qualité scientifique des revues soutenues par UBM.

A. Lampropoulos pense qu'il est effectivement important de demander aux porteurs de répondre à leurs engagements, et de justifier la dépense : un bilan annuel précis est nécessaire. Il propose également que l'un des 2 évaluateurs soit le même pour chaque revue qu'en 2021, pour apprécier la prise en compte des recommandations de la CR. Cette suggestion est approuvée par la CR.

S. Barbeyron pense que les porteurs sont sensibles à l'importance d'une évaluation par les pairs ; les remarques qui viennent d'eux sont mieux entendues.

A. Benharrat rappelle que tous les ans un bilan est fait et est présenté en CR. La proposition d'aujourd'hui vise à simplifier le fonctionnement, et notamment l'allocation des sommes : il est difficile d'évaluer le besoin en amont, et les sommes demandées semblent parfois aléatoires, comme les évaluateurs l'avaient souligné. Elle précise qu'en effet, l'évaluation par la DR concerne la qualité éditoriale.

N. Jaëck récapitule ce qui semble acquis à l'issue de cette CR : l'évaluation continue à être réalisée par les pairs – et un évaluateur sur deux sera le même qu'en 2022. Concernant la méthode d'allocation (forfait ou pas – et si oui, sur quels critères ?), on en reparlera à la prochaine CR. N. Jaëck précise qu'elle n'est pas nécessairement une adepte de l'idéologie de la simplification, mais qu'en l'occurrence, on avait en 2021 bien peiné à comprendre pourquoi certaines revues avaient besoin de tellement plus que d'autres, d'autant que celles qui avaient en général besoin de beaucoup bénéficiaient souvent de revenus propres et d'un.e secrétaire d'édition. Elle pencherait donc plutôt

pour que l'université soutienne toutes ses revues, en affichant clairement par forfait la somme qui leur permettrait de fonctionner.

F. Hoffmann propose de réfléchir à la solution suivante : on pourrait attribuer un forfait et avoir une réserve mobile pour financer les projets, comme par exemple la création de nouvelles revues, ou des projets très spécifiques des revues existantes. Il fait remarquer que bénéficier d'un secrétariat d'édition est une aide importante dans la vie d'un porteur de revue (il le sait par expérience).

En question diverse, E. Guilhamon repose la question des formations liées à la recherche, et signale que le groupe Intégrité Scientifique souhaite faire remonter deux besoins : une formation destinée aux porteurs de revues, et une formation à Chat GPT pour la pédagogie. N. Jaëck en prend bonne note, et la question des formations sera prochainement reposée.

La séance se termine à 17 heures.

Fait à Pessac, le 27/01/23
La Vice-Présidente Recherche
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a light blue rectangular background.

ANNEXE1 : tableau récapitulatif des dossiers de la sessions 2 de l'AAP de la PSE avec les rapporteurs

| Dispositif | Nom | Prénom | UR | Titre | Rapporteur 1 | Rapporteur 2 |
|---------------------------|------------------|---------------|-------------------------|--|--------------------------------|-------------------|
| un colloque international | ALONSO CARBALLÉS | JESÚS | AMERIBER | "Du récit de la bataille ... à la bataille pour le récit autour de la violence de l'ETA et du conflit basque " | Maria Cecilia Gonzalez Scavino | Pauline Beaucé |
| un colloque international | BAILLET | Vincent | ARCHEOSCIENCES BORDEAUX | Colloque international : La polychromie architecturale antique (provisoire) | Omar Fertat | Frédéric Hoffmann |
| un colloque international | SUIRE | ERIC | CEMMC | Les manifestations du sentiment national en Europe centrale et orientale (XVIe-XXIe siècles) | Alexandre Fernandez | Catherine Lisak |
| un colloque international | Lampropoulos | Apostolos | PLURIELLES | Repenser la différence sexuelle | Violaine Giacomotto | Olivier Le Deuff |
| un colloque international | Poulin | Isabelle | PLURIELLES | Traduction et écologie | Elisabeth Guilhamon | Philippe Meyzie |
| un colloque international | Bimbenet | Etienne | SPH | Anthropologie philosophique et évolution biologique | Béatrice Collignon | Cédric Brun |
| un colloque international | NARBOUX | Jean-Philippe | SPH | Raisonnement, calcul, langage | Philippe Meyzie | Catherine Lisak |
| un colloque international | ONG VAN CUNG | Kim Sang | SPH | Le nouveau concept de nature. Enjeux philosophiques de l'écoféminisme | Béatrice Collignon | Catherine Lisak |

| | | | | | | |
|---------------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--|------------------------|------------------------|
| un colloque international | Gaillard | Aurélia | SPH | Colorisation, colonisation dans l'Océan Indien du 17e siècle à nos jours | Violaine Giacomotto | Cédric Brun |
| un projet de recherche | Le Bourdonnec | François-Xavier | ARCHEOSCIENCES BORDEAUX | Inclusions fluides : quel avenir pour l'archéologie ? Réflexion interdisciplinaire autour des quartz de veine de la vallée du Chassezac (Ardèche, Lozère, Gard) | Olivier Devillers | Pauline Beucé |
| un projet de recherche | González Bordas | Hernán | AUSONIUS | La grande propriété en Afrique ancienne | Olivier Devillers | Catherine Lisak |
| un projet de recherche | Morvan | Haude | AUSONIUS | Medieval Art Across Time | Ezechiel Jean-Courret | Annick Monseigne |
| un projet de recherche | ANDRE-LAMAT | Véronique | PASSAGES | Habiter les cendres : Cazaux après l'incendie | Frédéric Hoffmann | Pascale Antolin |
| un projet de recherche | Ballesta | Olivier | PASSAGES | Les périssables tropicaux à l'épreuve de la durabilité | Frédéric Hoffmann | Marie-Christine Lipani |
| un projet de recherche | BARRY | Alpha | PLURIELLES | Pratiques langagières urbaines et mémoire coloniale dans l'espace francophone | Apostolos Lampropoulos | Alexandre Fernandez |
| un projet de recherche | DUC | Marine | Passages | I-Mob comes home : discuter les résultats d'un projet de recherche avec les acteurs | Philippe Chassaing | Pauline Beucé |
| un projet de recherche | Laborde | Denis | Passages | Haizebegi #10 – La transfiguration musicienne des déchets | Pierre Beylot | Violaine Giacomotto |
| un projet de recherche | Camarade | Hélène | PLURIELLES | Les femmes dans la dissidence dans le bloc de l'Est (années 1950-1990) | Apostolos Lampropoulos | M-C Gonzalez Scavino |

| | | | | | | |
|-----------------|-----------------|-----------|----------|--|-----------------------|---------------------|
| une publication | FLORENCHIE | AMELIE | AMERIBER | Essai sur le roman érotique espagnol | David de la Fuente | Philippe Chassaing |
| une publication | Lacomba | Marta | AMERIBER | La voz en la épica cidiana, del acorde al desconcerto | Raphaël Estève | Christophe Bouneau |
| une publication | BAJARD | ANNE | AUSONIUS | Un public ou des publics ? La réception des spectacles dans le monde romain entre pluralité et unanimité | Ezechiel Jean-Courret | Elisabeth Guilhamon |
| une publication | Capdetrey | Laurent | AUSONIUS | A chacun son idole | Ezechiel Jean-Courret | Christophe Bouneau |
| une publication | CARTRON | Isabelle | AUSONIUS | Histoire d'un îlot médocain. La chapelle Saint-Siméon. Jau-Dignac-et-Loirac | Olivier Devillers | Pierre Beylot |
| une publication | Fröhlich | Pierre | AUSONIUS | L'épigraphie au XXIe siècle, sous la direction de Pierre Fröhlich et Milagros Caballero Navarro | Olivier Devillers | Raphaël Estève |
| une publication | González Bordas | Hernán | AUSONIUS | Numérique et lecture de textes épigraphiques altérés | Ezechiel Jean-Courret | Antoine Ventura |
| une publication | Gonzalez | Aubin | CEMMC | Catholiques contre Franco : une histoire des réseaux catholiques espagnols en France (1939-1976) | Alexandre Fernandez | David de la Fuente |
| une publication | Bertrand | Mathilde | CLIMAS | Photography as Collaboration: New Paradigms in Contemporary Photography | Pascale Antolin | Olivier Le Deuff |
| une publication | GABILLIET | Jean-Paul | CLIMAS | Freaks, free press et phacochères. Hommage à Gilbert Shelton | Pascale Antolin | Antoine Ventura |
| une publication | Guillot | Nicolas | CLLE | Publication "Enjeux Théoriques en Syntaxe: | Raphaël Estève | Eri Suzuki |

| | | | | | | |
|-----------------|--------------------|----------------|------------------|--|------------------------|--------------------------------|
| | | | | interfaces, cognition, linéarité" | | |
| une publication | Lagrange | Marion | CRHA F-G Pariset | Elèves et Maîtresses. Apprendre et transmettre l'art | Pierre Beylot | Marie-Christine Lipani |
| une publication | Lagrange | Marion | CRHA F-G Pariset | Les expositions artistiques de l'Afrique française (1928-1956) - répertoire des artistes | Elisabeth Guilhamon | Philippe Meyzie |
| une publication | Metayer | Myriam | CRHA F-G Pariset | REGARDER, TRANSMETTRE François-Georges Pariset (1904-1980), historien de l'art au XXe siècle | Antoine Ventura | Eri Suzuki |
| une publication | Dascalakis-Labreze | Maria Gabriela | MICA | Contemporanéité et hybridations des pratiques de la recherche | Marie-Christine Lipani | Annick Monseigne |
| une publication | Nercam | Nicolas | MICA | Publication dans Figures de l'art (études esthétiques) n°42 Art & décolonialité | Olivier Le Deuff | Marie-Christine Lipani |
| une publication | Bonneau | Emmanuelle | PASSAGES | Le projet territorialiste : une anthologie | Frédéric Hoffmann | Olivier Le Deuff |
| une publication | Guyot | Sylvain | PASSAGES | Projet de publication : Atlas poétique des montagnes grecques | Béatrice Collignon | Annick Monseigne |
| une publication | BARRAL | Céline | PLURIELLES | Publication : Tact critique et pensées de la traduction | Omar Fertat | Maria Cecilia Gonzalez Scavino |

| | | | | | | |
|-----------------|----------|-----------|------------|---|--------------------------------|---------------------|
| une publication | BOULERIE | FLORENCE | PLURIELLES | "Sages lecteurs et/ou galopins farceurs, visions contrastées de l'enfance" Eidôlon n°134 | Omar Fertat | Eri Suzuki |
| une publication | CHADLI | Yamna | PLURIELLES | Mythes et textes sacrés dans le monde arabe et en Afrique Réécriture, interprétation, altération | Omar Fertat | Christophe Bouneau |
| une publication | Chatti | Mounira | PLURIELLES | La révolution dans la littérature tunisienne | Elisabeth Guilhamon | Annick Monseigne |
| une publication | de Gandt | Marie | PLURIELLES | L'Autre temps des femmes | Violaine Giacomotto | Philippe Chassaigne |
| une publication | KURTS | Lia | PLURIELLES | Monde(s) et poésie. Au coeur des sciences du langage et de la culture | Apostolos Lampropoulos | Philippe Chassaigne |
| une publication | PUCCINI | Géraldine | PLURIELLES | Les écritures des désirs féminins | Maria Cecilia Gonzalez Scavino | Pascale Antolin |